



AVIS PUBLIC

Fermeture des bureaux de la Municipalité de Lac-Simon pendant le congé des fêtes 2023-2024

Prenez note que, lors de la séance ordinaire tenue le 6 octobre 2023, à 20 heures, le Conseil a adopté la résolution numéro 443-10-2023 pour la fermeture des bureaux administratifs pendant le congé des fêtes 2023-2024.

**MUNICIPALITÉ DE LAC-SIMON
849, CHEMIN DU TOUR-DU-LAC, LAC-SIMON**

**Les bureaux de la municipalité seront fermés du
25 décembre 2023 au 2 janvier 2024 inclusivement.**

Une copie est également disponible sur le site officiel à
www.lac-simon.net

Donné ce 12^e jour du mois d'octobre 2023

Lisane Fuoco

Lisane Fuoco
Directrice générale adjointe
et secrétaire-trésorière adjointe

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Lisane Fuoco, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe de la Municipalité de Lac-Simon, certifie, par la présente, avoir publié l'avis public ci-joint, en l'affichant à l'hôtel de ville de Lac-Simon et à la Caisse Desjardins de Chénéville.

En foi de quoi, je donne ce certificat à Lac-Simon, le 12 octobre 2023

Lisane Fuoco

Lisane Fuoco
Directrice générale adjointe
et secrétaire-trésorière adjointe